Note relative aux expressions : téléphotographie et téleobjectif

Autor(en): **G.-O.M.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse de photographie**

Band (Jahr): **7 (1895)**

Heft 1

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-523596

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

mettre la solidité de la couche de gélatine. Il n'en est pas de même dans le cas de l'emploi des alcalis libres ou carbonatés.

Particulièrement intéressante est l'action du phosphate de soude dans le développement à l'hydroquinone et à la glycine où il donne des résultats comparables au point de vue de l'énergie développatrice à ceux que produisent les alcalis caustiques sans en avoir les inconvénients.

En résumé, les avantages que possèdent les phosphates tribasiques alcalins sur les alcalis caustiques et carbonatés font prévoir que dans un avenir prochain ils remplaceront totalement ces corps dans la composition des révélateurs organiques.

A. & L. Lumière et Seyewetz.

Note relative aux expressions : téléphotographie et téléobjectif.

L'expression : téléphotographie a été primitivement employée pour désigner une opération qui consiste dans la reproduction à une distance quelconque, en général à une distance considérable, au moyen de la lumière, d'une image qu'il est impossible de voir directement de la station réceptrice. La transmission de l'image, dans les systèmes imaginés par les différents auteurs qui ont traité cette question, depuis M. Senbecq jusqu'à notre collègue, M. le capitaine Sirvin, utilisent toujours, si je ne me trompe, le courant électrique. L'image photographiée peut avoir, je crois, des dimensions inférieures, égales ou supérieures à celles de l'image originale. Le mot paraît bien formé et exact. C'est de

la télé-graphie où la lumière intervient ; c'est donc de la télé-photo-graphie. Il résulte de ceci, à mon sens, que le mot : téléphotographie ne doit pas être employé pour désigner une opération qui consiste dans la photographie directe d'un objet dont on obtient une image plus ou moins grande. Le même mot, en effet, ne peut s'appliquer à deux opérations si dissemblables. D'autre part, le préfixe : télé serait, en ce cas, manifestement inexact à plusieurs points de vue. Il serait inexact, parce que l'on peut opérer soit de près, soit de loin ; parce que, quelle que soit la distance, l'objet étant en vue, l'image se gravera toujours sur la plaque sensible, quel que soit le dispositif employé, soit un objectif additionné d'un appareil convergeant ou divergeant. Si on devait employer l'expression : téléphotographie en dehors du cas où l'on reproduit l'image d'un objet que l'on ne peut pas voir, il faudrait l'appliquer à la photographie des étoiles, car ce sont les corps les plus éloignés de nous que nous connaissons. Mais il est à remarquer que la distance entre l'objet et son image n'à rien à voir dans le cas qui nous occupe actuellement. Il ne s'agit ici que de faire une image directe aussi grande que possible. L'opération doit donc être désignée par une expression qui indique que cette image sera grande. J'ai proposé le mot : mégaphotographie. Je crois que cette expression renferme le radical de la caractéristique de l'opération et qu'elle est conforme dans sa teneur aux règles posées par le Congrès international. Peut-être pourrait-on désirer exprimer que l'image, en ce cas, se peint directement en grand ; on pourrait alors dire : mégaphotographie directe. Je ne serais pas éloigné d'adopter cette addition, pour bien marquer la différence qui existe entre une photographie faite par ce procédé et l'agrandissement d'une photographie faite au moyen d'un objectif ordinaire. Il y a, en effet, ceci de particulier, dans le procédé en

question, que la netteté peut être aussi parfaite que dans une photographie telle qu'on les fait habituellement ; tandis que l'agrandissement d'une photographie amplifie toujours nécessairement le flou inévitable de l'image primitivement obtenue. Ainsi donc l'image de l'objet photographié est grande ; c'est indiscutable. D'autre part, est-il nécessaire que l'objet photographié soit au loin, à l'infini ? En aucune façon. Quel que soit le système employé, il peut être mis en œuvre pour photographier des objets proches ou lointains. Il y a plus : si vous photographiez un objet proche avec un objectif ordinaire, vous ne pouvez pas l'empêcher de photographier en même temps ce qui est à l'infini, et si vous photographiez avec un appareil spécial un objet éloigné, vous n'empêcherez pas non plus les objets rapprochés de peindre leur image sur votre plaque. La question de distance n'est donc pas caractéristique. Ce n'est, d'ailleurs, pas uniquement pour des photographies lointaines que les appareils combinés sont employés. Je sais bon nombre de photographes qui les recherchent surtout pour obtenir en grande dimension et avec une grande netteté les images d'objets proches, tels que les détails d'architecture.

Si je maintiens le terme : mégaphotographie, je crois, d'autre part, qu'il serait plus correct de substituer l'expression : objectif mégagraphique à l'expression ; télé-objectif, plutôt que celle que j'avais proposée d'abord d'objectif mégascopique. En effet, si l'objectif, spécialement construit dans ce but, voit grand, il est indubitable qu'il peint grand également, et sa fonction consiste encore plus à peindre qu'à voir. D'autre part, cette expression se rattache plus intimement à celle de mégaphotographie. Enfin, j'ai trouvé mention d'un appareil servant à l'agrandissement d'une photographie directe préalable, désigné par M. Molteni, sous le nom de chambre mégascopique. En tout cas, ainsi que je

l'ai fait remarquer précédemment, il est assez singulier que l'on ait appelé télé-objectifs des appareils sur lesquels on inscrit, non pas qu'ils photographient des objets situés à l'infini, mais qu'ils produisent une image un certain nombre de fois plus grande que si l'on avait employé un objectif ordinaire. Ce n'est pas que les constructeurs y tiennent, ils sont tout disposés à appeler cette combinaison optique : objectif mégraphique ; mais ils ne prendront pas l'initiative du changement et ils attendront, pour subsister une expression à l'autre, que la question ait été réglementée. Il importe donc que, dans leurs plus prochaines sessions, l'*Union nationale* et l'*Union internationale* examinent cette proposition et lui donnent une solution conforme aux bases posées dans les Congrès de 1889 et 1891.

G.-O. M.

(*Bull. de la Soc. phot. du Nord de la France.*)

Photographie avec plaques orthochromatiques.

Il est probable que la plupart des photographes ont déjà expérimenté les plaques orthochromatiques. Mais il est probable aussi qu'un petit nombre d'entre eux auront obtenus de bons résultats. La grande majorité aura repris les plaques ordinaires, soit parce que les plaques orthochromatiques nécessitaient quelques précautions, soit parce qu'ils avaient éprouvé des insuccès décourageants. C'est ainsi que vingt années après l'invention des plaques orthochromatiques, elles ne sont encore employées que par la minorité aussi bien des photographes de profession que des amateurs. Peu de personnes connaissent les conditions exigées pour l'emploi correct des plaques orthochromatiques et